

Bureau du Directeur général
et Greffier-trésorier

MARDI LE 7 NOVEMBRE 2023

CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE ORDINAIRE

Endroit : Salle du Conseil municipal
Adresse : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Heure : 19 h

I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

II. PÉRIODE DE QUESTIONS

III. AVIS DE MOTION

- A.1 AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 906-22 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques dans la Municipalité de Val-des-Monts.
- A.2 AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 907-22 décrétant qu'une pénalité soit ajoutée au montant des taxes municipales impayées.

III. RÉOLUTIONS

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 7 novembre 2023.
- 1.2 Pour accepter les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 17 octobre 2023 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2023.

2. GREFFE

3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les coûts supplémentaires – Avenants 06, 07, 08 et 09 – Rénovation du garage Oakley-Carey – Décréter une dépense au montant de 55 132,08 \$ « taxes en sus ».
- 3.2 Pour confirmer l'engagement de la Municipalité de Val-des-Monts – Réalisation des travaux admissibles – Autoriser la signature de la convention d'aide financière dans le cadre du volet entretien – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).
- 3.3 Pour accepter un soumissionnaire – Achat, livraison et installation d'un réservoir à eau – Décréter une dépense au montant de 117 300 \$ « taxes en sus » - Soumission publique portant le numéro 23-08-24-049.

4. FINANCES ET TAXATION

- 4.1 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 7 452,65 \$ « taxes incluses ».
- 4.2 Pour décréter une dépense au montant de 10 900 \$ « taxes sur les primes d'assurances de 9 % incluses » - Période du 1^{er} novembre 2023 au 1^{er} novembre 2024 – Assurance responsabilité civile – Atteintes à l'environnement.

5. LOISIRS. CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 6.1 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Régulariser trois abris temporaires estivaux – 59, chemin Industriel.
- 6.2 Pour statuer sur une demande de dérogation mineure – Régulariser l’implantation d’un bâtiment complémentaire – 63, chemin du Lac.
- 6.3 Pour transmettre une recommandation municipale auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Madame Mélanie Sabourin, demanderesse pour Hydro-Québec – 156, 204 et 221, chemin de la Savane.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. RESSOURCES HUMAINES

- 8.1 Pour entériner l’embauche de madame Gisèle Larose à titre de Technicienne aux finances au service des Finances – Poste permanent.
- 8.2 Pour nommer monsieur Gabriel Ricard Lavergne à titre de Directeur adjoint du service des Travaux publics – Nomination intérimaire à compter du 4 décembre 2023 - Prolonger le contrat de monsieur Madyfing Tounkara à titre de Conseiller en gestion de projets – génie civil jusqu’au 31 août 2024.
- 8.3 Pour retenir les services de madame Karine Alie-Gagnon à titre de Directrice générale adjointe et Greffière-trésorière adjointe à compter du 4 décembre 2023.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. GÉNÉRAL

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

Le Directeur général et
Greffier-trésorier,



Julien Croteau

JC/fl